

# ARCHIVORE

Bulletin de l'Association des Étudiants et des Diplômés en Archivistique d'Angers

Numéro 3, parution trimestrielle

Décembre 1996

## ÉDITORIAL

Chers adhérents,

Peu d'annonces, peu de postes à pourvoir et une pénurie de recrutements aux concours. Les temps sont durs... C'est aussi l'impression de monsieur Jean LE POTTIER, dans son éditorial de la *Lettre des Archivistes* "convaincus comme nous le sommes, des économies qu'apportent une gestion rationnelle des archives, et du rôle indispensable d'impulsion que doit jouer l'État pour diffuser dans la société française la culture de l'information qui reste si balbutiante dans notre pays, l'on ne peut qu'être atterré par la dramatique crise des effectifs dont nous souffrons : postes vacants à tous les niveaux des fonctions publiques de l'Etat et des collectivités, (...) malthusianisme dramatique des concours de recrutement..."<sup>1</sup>.

Ce constat est confirmé par les chiffres du J.O. n°228 du 29 sept. 1996 : 37 postes à ouvrir pour le concours d'accès au grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques (session de 1996).

Ce constat fait, il faut adopter une attitude : résignation ? fatalisme ? Loin s'en faut, le bureau de l'emploi de l'AEDAA a contacté d'autres services d'archives comme l'IMEC (Institut Mémoires de l'Édition contemporaine, cf article ci-dessous) et le

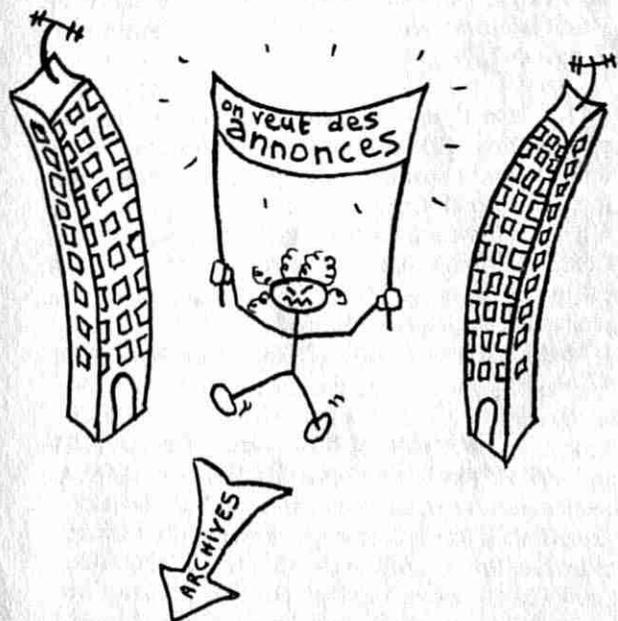
Musée des Arts et Traditions populaires. Je suis en relation avec la responsable de la Formation à la Direction des Archives de France, les anciens intervenants et les professionnels que je rencontre dans le cadre de mon travail. J'en appelle cependant aux bonnes volontés : certaines annonces m'ont été transmises par M<sup>me</sup> POINSOTTE ou des étudiants. Ainsi, je vous encourage à faire la publicité de la formation et de l'association, et à solliciter des stages et/ou des vacances auprès des intervenants et des professionnels.

Enfin, je voudrais vous signaler que le bureau de l'emploi de l'AEDAA met à votre disposition des outils pour la recherche de votre emploi, comme la Méthode de l'APEC, de la documentation sur les CDD... Informez-vous...

Grand merci à toutes celles et ceux qui ont voulu, depuis le début, aider le bureau de l'emploi et s'y investir un peu.

Catherine AUDREN

<sup>1</sup> Jean LE POTTIER, *Lettre des Archivistes*, n°34, sept.-oct. 1996.



## SOMMAIRE

Éditorial	p. 1
Actualité :	
L'IMEC	p. 2
Le SHAT	p. 3-4
De la DATAR à la Normandie	p. 4-5
Les archives universitaires	p. 6
La restauration d'une lithographie	p. 7-8
Vie de l'association :	
Bilan de l'année 1996	p. 9
Archilivres, Assemblée générale	p. 10
“Nous !” :	
Annonces emplois	p. 10
Brèves	p. 11-12

# Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC)



25 rue de Lille, à Paris, il est possible de découvrir un institut original qui conserve les archives du monde de l'édition et des auteurs. Cet institut a retenu toute mon attention, et j'ai fait connaître à ses responsables l'existence de l'AEDAA et de son Bureau Emploi. L'IMEC, association de loi 1901 possède des fonds riches de promesses pour l'histoire du livre, de la lecture et de l'édition.

## Présentation de l'IMEC :

L'institut accueille les chercheurs au cœur du quartier historique des éditeurs (7ème arrondissement) depuis fin 1988. Il a été créé à l'initiative de chercheurs et de professionnels de l'édition et rassemble les fonds d'archives et d'études consacrés aux différents acteurs de la vie du livre et de l'écrit au XXème siècle : éditeurs, écrivains, intellectuels, artistes, graphistes, libraires, imprimeurs, revuistes, journalistes, critiques, traducteurs, directeurs littéraires. L'IMEC collecte ses fonds grâce aux dépôts d'archives effectués par des particuliers, des entreprises ou des institutions. Ce patrimoine privé est ainsi ouvert à la recherche dans le cadre d'une mission d'intérêt scientifique. Cette association reçoit le soutien du ministère de la Culture (direction du Livre et de la Lecture), du CNRS, de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme et de la Société civile de l'édition littéraire française. Depuis décembre 1992, *La lettre de l'IMEC* informe régulièrement les partenaires et correspondant de l'Institut de ses nouvelles acquisitions et de ses programmes d'activités.

## Les fonds d'archives et d'études de l'IMEC :

12 km.l. déjà depuis la création de l'institution ! On peut citer ainsi les archives des maisons d'édition Flammarion, Larousse, Les messageries de la presse parisienne. L'IMEC a également collecté des documents concernant Jean Genet, Lucien Febvre, Louis Althusser, et tout récemment les archives de l'écrivain Marguerite Duras. L'intérêt et l'originalité du projet intellectuel de l'IMEC "résultent des possibilités de croisements multiples et inédits entre les différents fonds d'auteurs et d'éditeurs qui ouvrent de nouvelles pistes de recherches, notamment sur les relations auteurs-éditeurs, sur la place de l'écrit dans la création artistique" (plaquette de présentation de l'IMEC).

## Politique de valorisation des fonds et projets éditoriaux :

### - Une structure d'expertise et de conseil :

L'IMEC, à la demande de maisons d'édition, peut proposer des services et prestations qui vont de l'expertise aux conseils ou aux études, à l'élaboration et à l'application d'une politique patrimoniale. L'IMEC conçoit et réalise des expositions, édite des ouvrages sur les maisons d'édition, constitue des archives orales.

### - L'accueil des chercheurs :

De 1990 à 1995, près de 2000 chercheurs ont travaillé sur les fonds d'archives et d'études de l'IMEC...

### - La politique éditoriale de l'IMEC :

L'IMEC anime un réseau international sur l'histoire du livre et de l'édition, et depuis 1991, l'Institut assure la rédaction et la diffusion du bulletin d'information de ce réseau, *In octavo*. L'IMEC édite des livres à partir des études réalisées grâce à ses fonds, tels que *Marc Bloch : écrire la société féodale, lettre à Henri Beer, 1924-1943*, IMEC édition, Correspondance établie et présentée par Jacqueline Pluet-Despatins.

### - Les colloques et les expositions :

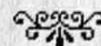
L'Institut organise des colloques et des réunions internationales qui permettent de valoriser les fonds de l'IMEC. Pour mémoire, en 1992, une rencontre internationale avait pour thème "Archives et recherches : vers une nouvelle intelligence des archives ?".

L'association propose également des expositions thématiques ou rétrospectives à partir de fonds d'archives. Elles se déroulent à la bibliothèque de l'IMEC ou sont organisées dans le cadre de manifestations nationales (Mois du Patrimoine, Temps du Livre).

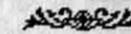
On l'aura compris à la lecture de cette présentation, l'IMEC est une structure originale, dont les fonds sont très riches pour la recherche sur la vie culturelle française. Les curieux pourront se référer utilement à l'article de Ph. Schuwer dans la *Lettre des Archivistes* n°34 (sept.-oct. 1996). Mais il est aussi possible de demander à l'IMEC sa plaquette et sa lettre d'informations.

**L'IMEC, 25 rue de Lille, 75 007 PARIS - Tél. 01 42 61 29 29.**

**Catherine AUDREN**, archiviste aux AGF et présidente du Bureau Emploi de l'AEDAA.



# Le Service Historique de l'Armée de Terre au château de Vincennes



Le Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT) conserve de précieux et intéressants documents sur l'histoire de notre pays. Il offre aux chercheurs des sources de premier intérêt, des pistes de recherches incontournables en ce qui concerne toute trace militaire dans la vie d'un homme ou dans celle d'une ville de garnison (il faut en outre savoir que les séries d'archives du SHAT et celles des archives départementales sont parfois complémentaires dans ce domaine).

## L'organisation du service

Le Service Historique de l'Armée de Terre trouve ses origines dans les prescriptions du cardinal de Richelieu en 1637. Toutefois, ce n'est qu'en 1688 que le marquis de Louvois crée le premier fonds d'archives militaires, dans son hôtel à Paris. Après sa mort, le "Dépôt général de la guerre" est transféré dans l'hôtel des Invalides puis, en 1761, à Versailles. Il déménage maintes fois jusqu'à son installation définitive au château de Vincennes en 1948 (il reçut le titre de Service Historique de l'Armée de Terre en 1919). L'histoire du SHAT lui a conféré une certaine indépendance par rapport à la DAF. Tout comme le ministère des Affaires étrangères, il gère et contrôle ses propres archives. L'ensemble du SHAT est placé sous la direction du général Jean-Louis Mourrut. Depuis le départ à la retraite de M<sup>me</sup> Hepp en 1995, les archives sont dirigées par un militaire, le lieutenant-colonel Gilbert Bodinier.

## La recherche au SHAT

Pour consulter ces documents, il suffit de s'inscrire à l'accueil, muni simplement d'une pièce d'identité. Les règles de communication au SHAT obéissent à celles prescrites dans les autres salles d'archives (loi 79-18 du 3 janvier 1979 et ses décrets d'application). À cela il faut ajouter les documents classés "secret défense" ou "très secret" qui contiennent des informations mettant en cause la vie privée ou intéressant la sûreté de l'État ou la Défense nationale et qui ne sont donc communicables qu'après un délai de 60 ans (décret 79-1035 du 3 décembre 1979 relatif aux archives de la Défense).

Le prêt est limité à cinq documents par jour. Une attente d'environ un quart d'heure à une

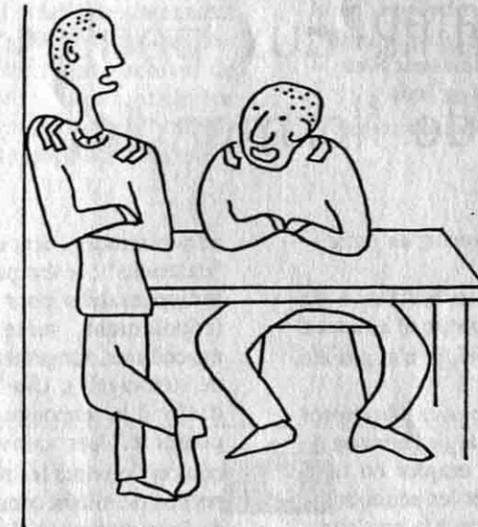
demi-heure est généralement nécessaire entre le dépôt de la demande et la consultation. Ceci est dû à la dispersion des fonds dans des bâtiments éloignés. La capacité de la salle de lecture est de 70 places. La photocopie des cartes et plans anciens, des registres manuscrits et livres anciens est interdite. En revanche, les ateliers du SHAT offrent des moyens de reproduction annexes (photographies, diapositives, microfilms).

## Effectuer son service national au SHAT

Après des classes au fort de Vincennes, les appelés du contingent ont la possibilité d'effectuer leur service national au SHAT. Le service des Archives accueille 4 à 6 appelés tout au long de l'année. Les candidats sont nombreux - surtout en août et octobre - et il faut compter sur la "chance" pour être sélectionné. Le niveau d'étude en histoire (École des chartes, agrégation, DEA) est un facteur déterminant, tout comme peut l'être "l'appui" d'un tiers. Une fois ce cap franchi, les activités aux archi-

ves ne correspondent pas toujours à ce qu'on imaginait en postulant. En effet, le travail de manutentionnaire, tâche fastidieuse au bout de dix mois, occupe l'essentiel de l'emploi du temps de l'appelé. L'armée exploite la main d'œuvre bon marché mise à sa disposition. Elle emploie en quelque sorte un appelé pour faire le travail de deux civils. Et pas question de discuter les ordres ! En maigre compensation, une seule demi-journée de classement par semaine est accordée à la jeune recrue (une négociation avec le chef de service est néan-

moins possible, sinon je ne serais jamais venu à bout de mes 54 m.l. ni de mon inventaire de 106 p.). Le port de l'élégant treillis kaki et des non moins superbes rangers est de rigueur et apparaît comme fort utile. Une garde de 24 h par mois et des réquisitions de personnel pour assister les grandes manifestations qui se tiennent au château de Vincennes (discours du ministre de la Défense, départ à la retraite d'officiers, etc.) agrémentent la vie du jeune citoyen sous les drapeaux au SHAT. Outre ces petits tracés, les corvées se succèdent sans pour autant se ressembler (déménagements de meubles d'un bureau à l'autre, mise en place d'une exposition, nettoyage des douves du château,



-Et toi, après l'armée ?

-Archiviste... dans l'armée.

préparation d'un repas entre convives militaires, etc.). La situation n'est cependant pas aussi dramatique que nous pourrions la laisser supposer. Il convient d'ajouter que l'appelé du SHAT est un appelé privilegié qui ne connaît pas les vicissitudes quotidiennes de ses camarades du fort de Vincennes tout proche (combats nocturnes, parcours du combattant, et autres activités récréatives propices au développement intellectuel).

#### Les autres services dans l'enceinte du château

Le SHAT comprend également une bibliothèque spécialisée sur l'histoire de l'Armée de Terre et les institutions militaires. Ce sont plusieurs centaines de milliers d'ouvrages — dont les plus anciens datent du XVI<sup>e</sup> siècle — et de revues qui sont mis à la disposition du public. Le musée de la Symbolique militaire, inauguré en 1995, succède désormais au musée de l'Insigne. Dépositaire et garant des traditions de l'Armée de Terre, il expose de façon claire et logique des uniformes, objets, emblèmes, décorations et une collection unique de 12 000 insignes. Par ailleurs, le château de Vincennes renferme dans son enceinte fortifiée du

XV<sup>e</sup> siècle le Service Historique de la Marine (SHM), le Service Historique de l'Armée de l'Air (SHAA) et le Musée des Chasseurs qui vient dernièrement d'être installé dans le pavillon du Roi. Un chantier de fouilles archéologiques est aussi visible par les promeneurs, les vestiges de l'ancienne résidence royale y sont mis au jour. Le donjon et la Sainte-Chapelle dépendent du Ministère de la Culture.

Richard RAVALET

Service Historique de l'Armée de Terre  
Archives  
Château de Vincennes  
B.P. 107, 00481 Armées

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 (communication de documents de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00, jusqu'à 15h30 le vendredi) ; fermeture annuelle du 25 décembre au 1<sup>er</sup> janvier inclus et du 1<sup>er</sup> au 31 août inclus (fermé pendant les jours fériés). Tél : 01.41.93.34.33. Métro Château de Vincennes (ligne 1), demander au poste de sécurité situé à l'entrée du château le "pavillon des Armes".



## De la DATAR aux petites routes de Normandie...

*Engagez-vous qu'ils disaient, vous verrez du pays!*

Depuis mes débuts d'archiviste à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale<sup>1</sup> (DATAR) en juillet 1995, je n'ai pas été déçue!

A la fin de mon stage aux Archives municipales de Sèvres, j'ai voulu élargir l'horizon de mes expériences. Je cherchais un emploi où faire mes premières armes, où confronter les séduisantes théories apprises durant ma formation à la pratique.

La DATAR m'a offert cette possibilité. Mon statut était précaire<sup>2</sup> mais l'expérience retirée de mon passage dans cette administration a été très formatrice. Rien de tel que de se retrouver seule face à un sous-sol ou des placards pleins à craquer d'archives plus ou moins classées, et à des personnes plus ou moins imperméables au traitement des susdites pour réveiller l'archiviste qui sommeille en vous!

Seule, je ne l'étais pas toute à fait : j'ai bénéficié du soutien précieux et des conseils avisés de la mission des Archives nationales auprès des services du Premier ministre<sup>3</sup>. Les premiers mois furent "tranquilles" : le temps d'appréhender cette

administration, son organisation, ses archives, ses "datariens" ; le temps aussi de se donner les repères indispensables pour gérer la "mémoire DATAR" (récolement, mise en forme des premières procédures, rangement et aménagement des locaux de stockage...). Une de mes priorités a été ensuite d'aller à la rencontre des "datariens", de me rendre présente. Les conversations aux détours d'un couloir<sup>4</sup> comme les réunions plus formalisées m'ont permis de mieux connaître leur façon de travailler et de leur dispenser, de loin en loin, la bonne parole archivistique. Résorber les arriérés accumulés, réorganiser tout en assurant le suivi quotidien des versements et communications d'archives, relevait souvent du défi. Les datariens ne voient pas toujours l'intérêt de rendre le fruit de leur travail accessible à d'autres après eux. De plus ils ont la bougeotte. Ils quittent la maison-DATAR pour d'autres lieux, ou changent de bureau assez souvent. A l'archiviste de se donner les moyens d'anticiper ces mouvements...

En un peu plus d'un an d'activité à la DATAR je n'ai évidemment pas pu venir à bout de ses archives. Mais j'ai pu montrer combien un archiviste peut se révéler indispensable à une administration comme celle-ci et à tous ceux qui

voudront plus tard s'intéresser à son histoire. Le directeur de la DATAR en a pris conscience et s'est engagé à appuyer une politique plus systématique et rationalisée d'archivage. Tous mes vœux de réussite à mon successeur, Claire Etienne<sup>5</sup>, pour la suite... Certains datariens sont parfois peu soucieux de leur mémoire mais d'autres se laissent apprivoiser et gagnent à être connus...



En octobre dernier j'ai quitté mon coin de Champ de Mars et sa Tour Eiffel pour aller revoir ma Normandie, ses petites routes souvent humides et ses verts paysages. Je suis devenue archiviste intercommunale en Seine-Maritime, employée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du département<sup>6</sup>. Autre type d'administration, autre type d'archives. À la DATAR il m'avait fallu me créer progressivement une doctrine de classement, identifier les dossiers essentiels et susceptibles de mieux refléter ses activités. Dans les communes le cadre d'action est mieux défini : cadre de classement de 1926, application de la "série W", instruction diffusée en 1993 par la Direction des Archives de France sur le traitement des archives communales... La durée d'une mission peut varier de 2 semaines à 6 mois. Elle peut s'effectuer dans une

petite commune rurale de 100 habitants ou dans une commune urbaine de 15000 habitants. De plus chaque commune à une identité propre qui se reflète dans ses archives. C'est parfois dur, parfois frustrant de n'être qu'un archiviste de passage, mais c'est aussi très enrichissant. Je le découvre de jour en jour. Avis à ceux qui aiment faire du terrain : ils auront leur content de greniers et de caves humides, froids en hiver, surchauffés l'été... sans compter la poussière. L'expression "aller au charbon" prend alors tout son sens!

Les administrations sont différentes mais les techniques, l'état d'esprit restent les mêmes. Le travail se fait aussi bien sur les archives que sur les hommes qui les produisent. Jusqu'ici j'ai pu apprendre qu'être dynamique et avoir le goût des contacts humains, ça aide quand on est archiviste!

Marie-Edith NAUD, archiviste intercommunale en Seine-Maritime

<sup>1</sup> Créée par un décret de 1963, pour plus d'informations se reporter au très utile Bottin administratif, et au centre de documentation de cette délégation...

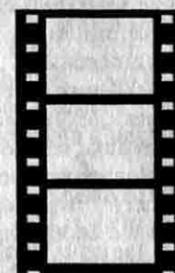
<sup>2</sup> Vacances de trois mois renouvelées à discrétion...

<sup>3</sup> La DATAR entre dans la compétence de cette mission pour le traitement de ses archives. Responsable actuelle : Mme Mireille JEAN.

<sup>4</sup> Surtout quand l'archiviste est en pleine action et résorbe le passif accumulé dans les placards de cédit couloir!

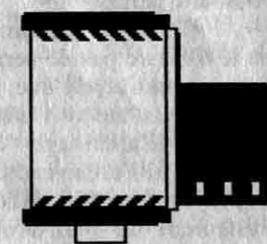
<sup>5</sup> "Cru" 1996 du DESS d'Angers : bienvenue!

<sup>6</sup> comme attaché de conservation contractuel.



### Avis aux intéressés

Des photographies ont été prises lors du jeu de piste du 27 octobre 1996. Ceux qui désirent acheter les magnifiques clichés qui les mettent à leur avantage, peuvent se renseigner auprès du trésorier de l'AEDAA.



## Les archives universitaires : un domaine encore peu étudié



Dans l'état actuel des choses, il n'existe aucun service d'archives dans nos universités françaises. Rares sont celles qui ont versé leurs dossiers antérieurs à la seconde guerre mondiale dans un service d'archives départementales. Quant aux archives contemporaines, elles y sont exceptionnelles.

Nous pouvons remarquer qu'il existe peu d'ouvrages et peu d'études faites sur l'histoire des universités françaises à l'époque moderne et contemporaine. Une des raisons est peut-être l'absence d'inventaires et d'instruments de recherche des archives des établissements universitaires : cela rend très difficile son accès aux chercheurs et historiens. C'est là que des diplômés et futurs diplômés issus d'une formation archivistique peuvent intervenir, afin de rendre plus accessibles ces types de documents.

Actuellement, aucune réglementation en matière de traitement d'archives universitaires n'existe. Dans ce type de situation, le travail de l'archiviste est d'autant plus nécessaire. Mon stage de D.E.S.S., effectué à la Présidence

de l'université de Rennes I, avait pour objectif de traiter les archives intermédiaires de l'établissement. Cette expérience enrichissante m'a permis de dégager quelques réflexions dont je me permet de vous faire part.

Lorsque vous arrivez dans un établissement où il n'existe pas de service d'archives constitué, vous remarquerez que la plupart du personnel administratif ne voit pas l'utilité de réaliser une politique d'archivage "digne de ce nom". Très rapidement, l'archiviste devra sensibiliser tous les employés - et sans exception - au problème du traitement de leur archives. C'est une tâche quotidienne nécessaire, longue et difficile mais qui porte ses fruits.

Mais, avant de vous plonger "tête baissée" dans les archives, il me semble judicieux de prendre rendez-vous avec les chefs de service. Après avoir expliqué l'utilité du traitement des archives, puis présenté les principaux objectifs de votre travail, l'objet de la conversation portera sur les compétences et l'organisation du service. Vous n'oublierez pas de discuter avec l'ensemble du

personnel du service ; ils seront plus réceptifs à vos propos si vous arrivez à les convaincre que votre travail pourra faciliter le leur. Enfin, vous nommerez un "correspondant archives" par service administratif. Cette personne devra être en contact privilégié avec vous, afin qu'elle puisse répondre aux questions que vous vous poserez au cours du classement des archives proprement dite.

Ayant pris connaissance du travail de chacun, vous appréhendez plus aisément le travail de récolement et de regroupement des documents par thèmes et/ou typologie de dossiers. Ensuite, vous élaborerez un tableau de gestion pour chacun des

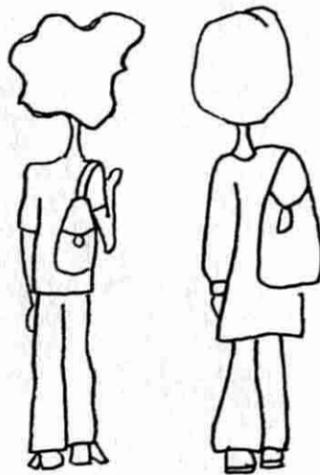
services ; ce document leur sera très utile pour une gestion durable de leur archives. Il est donc indispensable que les tableaux de gestion soient effectués avec le concours du personnel administratif. Leur acceptation et leur implication active dans ce travail assurera la réussite de votre politique d'archivage.

Lorsque l'on parle de gérer les archives "papier" sur informatique, vous remarquerez un regain d'intérêt de la part vos interlocuteurs. Il est vrai que la gestion des archives à l'aide de ce support offre

des possibilités qu'un instrument de recherche, uniquement dactylographié, ne peut faire. A l'aide d'un tableur, ou mieux encore, à l'aide d'un logiciel d'archives, la création d'une base de données devra proposer des recherches de dossiers par mots-clés, la rédaction des bordereaux d'élimination et de versement de manière quasiment automatique...

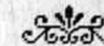
En plus d'une meilleure gestion administrative des documents, le travail de l'archiviste va faciliter son accès aux chercheurs et historiens. Il me semble fort dommage que l'on puisse difficilement retracer l'histoire de l'enseignement supérieur, de la vie économique et sociale des étudiants et professeurs du XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup>, et même XX<sup>e</sup> siècles. Par ailleurs, nous sommes d'accord pour dire que les recherches scientifiques universitaires effectuées dans des domaines variés sont très actives en France. Nous ne pouvons que déplorer la faiblesse des études faites relatives à son évolution dans le temps. L'archiviste peut participer à changer cette situation, cependant, il ne peut le faire seul.

**Christophe GANDON**  
archiviste contractuel à Meung-sur-Loire



-Après la fac, tu feras quoi ?  
-Archiviste...à la fac.

## ✿ Du projet à la réalisation : ✿ la restauration d'une lithographie d'Honoré Daumier



La restauration de cette lithographie s'est faite dans le cadre d'une étude que j'ai effectuée aux Archives historiques des AGF. Depuis le mois d'octobre, en effet, je suis chargée de mener des études pour la conservation et la valorisation des fonds d'archives de cette société. Les AGF possèdent des archives des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Certains documents nécessitent une restauration car leurs supports sont fragilisés. J'ai donc demandé à des restaurateurs des devis concernant 8 manuscrits et 18 affiches. En octobre, j'avais fait l'acquisition, pour mon compte personnel, d'une lithographie d'Honoré Daumier sur le thème de l'Assurance. Cette lithographie représente un client, Robert Macaire, qui se plaint à son agent d'assurance sur la

perte de ses usines. Il ne lui reste plus que la plaque et son contrat. La plaque est celle de la compagnie *Phénix Incendie*, créée en 1819 et qui constitue avec les Assurances générales la compagnie constitutive des AGF. J'ai demandé aussi un devis pour la lithographie. J'ai décidé de procéder à sa restauration pour offrir aux dirigeants de l'entreprise un exemple concret de ce qu'une restauration pouvait être. Les devis étaient donc illustrés doublement par une série de photographies réalisées sur les archives AGF à restaurer et la présentation d'une œuvre ayant été restaurée.

### Quelques notes sur Honoré Daumier :

Le *Petit Larousse illustré* fournit un portrait succinct de l'artiste que les curieux pourront compléter avec la bibliographie ci-jointe. Ce peintre, lithographe et sculpteur est né à Marseille en 1808 et s'est éteint en 1879 à Valmendois, complètement aveugle. Il s'est rendu célèbre par ses caricatures politiques et sociales parues dans la *Caricature* ou le *Charivari*. Il est l'auteur de peintures (série de Don Quichotte) et de quelques sculptures. On peut citer quelques-unes de

ses œuvres comme *Le ventre législatif* ou ses bustes en terre crue composés avant avril 1832.

La lithographie représentant Robert Macaire, date de 1837. De 1833-1848, Daumier trouve son inspiration dans les sujets de mœurs. Il faut rappeler qu'à partir d'août 1835, il n'a plus la possibilité de publier des caricatures politiques. "Robert Macaire renaît de ses cendres" appartient à la série des Robert Macaire qui comprend 100 planches parues de 1836 à 1838 dans le *Charivari*. Ce personnage fut créé par Frédéric Lemaître dans *L'auberge des Adrets* (1823) et dans Robert Macaire (1834). Sur ce type d'homme d'affaires voleurs, Daumier fit de nombreuses caricatures. Il fut aidé dans son entreprise par Phlipon qui, pour avoir

composé les légendes, réclamait l'entière paternité de la série.

### L'état du document :

Je remercie M. Yannick Brunet de la société Ardouin et C<sup>ie</sup> pour les précisions qu'il m'a apportées et qui me permettent d'être la plus précise possible dans cette partie technique. Le support de la lithographie était en papier velin de mauvaise qualité (papier bois). La lithographie était en couleurs ; celles-ci sont bien conservées. Le papier jauni, desséché était acide et cassant. L'acidité était de 5,5-6 d'après les tests, ce qui

est somme toute acceptable dans l'échelle de l'acidité. Les encres étaient assez solubles dans l'eau. On pouvait noter d'importantes tâches d'humidité sur les bords droit au verso. Le restaurateur devait également combler de petites lacunes<sup>1</sup> sur les coins et les bords. Des traces de colle et d'adhésif devaient être atténuées.

### L'opération de restauration :

C'est l'atelier Ardouin qui a été choisi pour une question de proximité relative et parce que j'avais besoin, dans un temps bref, de cette pièce restaurée. La restauration a duré 1h30. Le PH a été



Robert Macaire tenait des cendres.  
115.117

"Un client qui n'a pas tout perdu", par DAUMIER

corrigé par une solution diluée de carbonate de calcium, puis les traces de souillures (humidité) ont été atténuées. Le verso de la lithographie a ensuite été nettoyé pour faire disparaître les traces d'adhésif et de colle. Le comblage manuel des lacunes et le doublage avec un papier japon (29 g / m<sup>2</sup>) ont achevé de donner à ma lithographie une espérance de vie et une seconde jeunesse indéniables.

Mais pour un Daumier de sauvé, combien de documents sacrifiés par la lente désagrégation de leur support acide. Je laisserai le mot de la fin à M. Ramière de Fortanier : "Il semble assuré que, dans 100 ou 200 ans, la plupart des ouvrages publiés à la fin du siècle dernier seront tombés en poussière. Il y a peu, des campagnes de sensibilisation nous incitaient à planter des arbres ; on demande maintenant de sauver les livres : mais que ne fait-on la même chose pour des archives dont les supports sont fréquemment bien plus médiocres encore" (A. Ramière de Fortanier, "Le conditionnement des documents", in *Préservation, conservation et conditionnement des archives avec les moyens*

*d'aujourd'hui*, Actes du 29<sup>ème</sup> congrès national des archivistes français, Moulins, oct. 1987, Paris A.N., 1989, p.13).

**Catherine AUDREN**,  
Archiviste aux AGF et  
présidente du Bureau Emploi de l'AEDAA.

<sup>1</sup> Lacune : terme technique désignant un trou ou une déchirure dans une archive à restaurer.

#### Bibliographie :

- *Daumier : Lithographies, gravures sur bois, sculptures*, Bibliothèque nationale, édition Bibliothèques nationales de France, 1934 (catalogue d'exposition).
- *H. Daumier, le peintre graveur*, Bibliothèque nationale, Paris, 1958.
- *Daumier et les parlementaires de 1830 à 1875*, Assemblée nationale, galerie Morny, 16 oct.-10 déc. 1996 (catalogue).

## Rôle des commissions de l'A.E.D.A.A. et bilan de l'année 1996

### Le Bureau Emploi

Les fonctions de cette commission, en partie à l'origine de la création de l'AEDAA, sont de collecter et de diffuser des offres de vacations et d'emplois, parfois de stages -qui sont transmises à M<sup>me</sup> POINSOTTE, responsable de la formation- auprès des adhérents.

Cette commission a concentrée une grande part de l'énergie des membres la constituant, cela sans relâche tout au long de cette année 1996. Le Bureau de l'AEDAA a souhaité féliciter, dans ce numéro 3 d'*Archivore*, Catherine AUDREN, dont le dynamisme a permis d'ouvrir de nouvelles voies dans la recherche de vacations et d'emplois (consulter ses articles dans les précédents numéros d'*Archivore* et l'article concernant l'IMEC dans celui-ci), Emmanuelle JOUINEAU et Magali LEVRARD qui, sur Angers, ont pu être en relations directes avec les adhérents de l'association.

Cette commission a parfaitement su jouer son rôle en permettant à plusieurs étudiants de trouver leur premier emploi :

- A.C. Meung-sur Loire : 6 mois, reconductibles
- A.C. Mantes-la-Jolie : 1 an, reconductibles
- Centre Georges Pompidou : 3 mois, renouvelés
- D.A.T.A.R. Paris : 6 mois, reconductibles
- Université de Rennes I : 1 mois
- Entreprise Cointreau S.A. Angers : 4 mois

Notons enfin que le bouche-à-oreilles entre diplômés de la formation d'Angers ayant gardés des contacts entre eux s'avère aussi rapide qu'efficace !

### La Commission Relations extérieures

De même que tout étudiant ou diplômés le désirant, cette commission prend contact et maintient des relations avec des responsables de services d'archives publics et privés. C'est chaque fois l'occasion de faire connaître notre association ainsi que la formation d'Angers, de distribuer nos fiches "publicitaires" et nos numéros d'*Archivore*, d'échanger des informations, des conseils. Ces fiches sont disponibles auprès des représentants de promotions, ou directement auprès du Bureau de l'AEDAA.

Comme exemples de démarches nous pouvons citer :

- la parution de l'AEDAA dans l'annuaire de la vie associative d'Angers.
- la participation au Forum de la vie associative des 16 et 17 nov. 1996.
- l'adhésion de l'AEDAA à deux autres associations (les "4A", Association des Amis des

Archives de l'Anjou, l'association "Sauver les documents en périls des bibliothèques françaises") permet de recevoir leur bulletin de liaison et le programme de leurs conférences respectives.

- l'échange entre l'AEDAA et l'AAF de leur bulletin respectif, sur proposition des responsables de l'AAF (Association des archivistes français).

- le renouvellement du contrat obtenu par le Bureau fondateur de l'AEDAA auprès de notre annonceur COPIFAC-Angers : réduction de 20% sur toutes les prestations sur présentation de la carte d'adhérent, tirage des numéros d'*Archivore* dans cet établissement, subvention en échange de la parution d'une annonce publicitaire dans *Archivore*.

### La Commission Journal

Cette commission collecte des articles de professionnels et d'étudiants, rédige les rubriques "infos" de l'association qui paraissent en page centrale de chaque numéro d'*Archivore*. La mise en page de ce bulletin trimestriel est réalisé par Richard RAVALET, les dessins par Pierre-Yves AIGRAULT.

L'objectif poursuivi est la réalisation régulière de rubriques particulières : "Actualité" en matière d'archivistique notamment, "Présentation de services Archives", "Nous !" qui retrace diverses expériences de diplômés ou d'étudiants de notre formation, et "Archivres" dont s'occupent Magali LEVRARD et Nolwen Le VAILLANT.

Les numéros d'*Archivore* paraissent de façon trimestrielle : en décembre, mars, juin et septembre. Cet abonnement est compris dans l'adhésion annuelle. Ces détails pratiques étant rappelés, nous vous souhaitons bonne lecture à tous !

### La Commission Animation-Parrainage

Le principal objectif de cette commission est de répondre de façon concrète à la devise de l'AEDAA : "Jeter des ponts entre les promotions !" Personne ne doit se sentir isoler dans la formation en archivistique d'Angers. Afin de nouer des contacts, un jeu de piste fut organisé le 27 octobre dernier dans la campagne saumuroise, à Louerre. Le bureau se félicite du déroulement des "opérations" et des échos élogieux des participants, à la mesure des moyens et efforts fournis pour l'organisation et pour l'intendance (merci tout particulièrement à Mlle Nathalie LOPES pour son dévouement exemplaire !). D'autres projets germent dans les esprits. Votre participation à ces activités ne fera que renforcer les liens entre les promotions.



PHOTOCOPIE LIBRE SERVICE • COPIE LASER COULEUR • PHOTOCOPIE INDUSTRIELLE

Le plus COPIFAC c'est :

les professionnels de la copie, un parc machine ultra-moderne, une réelle notion du service, avec le sourire...

- Photocopies LIBRE-SERVICE format A4, A3.
- Délais immédiats : ex : 10 dossiers de 50 pages, massicotés, reliés.
- Photocopies LASER-COULEUR.
- Photocopies INDUSTRIELLES.
- Prospectus, affichettes.
- Massicotage, encollage.
- Reliure à spirale ou à chaud.
- Plastification de documents.
- Pliage A4, A3.
- Service télécopie.
- Location machines à écrire.
- Impression sur Tee-shirt.

Jean-Noël GUGLIELMI

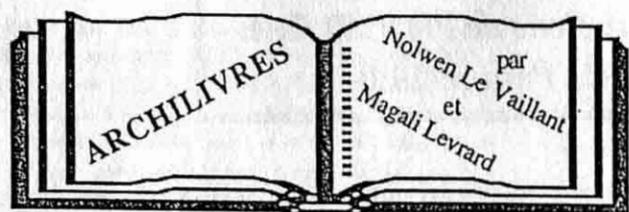
1, Rue du Haras

49000 ANGERS

TEL/41.20.08.16 / Fax:41.20.98.28

## REDUCTION CHEZ COPIFAC

- 20 % sur toutes les prestations (photocopies noir et blanc, couleurs, reliures...) sur présentation de la carte d'adhésion à l'AEDAA.



CONAN (Éric), "Vichy : le rapport qui lève l'énigme sur le fichier juif", in *L'Express* n° 2348 du 4 juillet 1996, p. 35-41.

DUPUIS (Jérôme), "Les archives secrètes de nos présidents", in *L'Express* n° 2346 du 20 juin 1996, p. 36-37.

*Code général des collectivités territoriales*, édition du Journal officiel, 649 p.

*Les collectivités locales en France*, édition La Documentation française, 135 p.

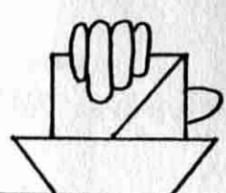
"Les titulaires du "pouvoir" dans les communes", in *Gazette des communes*, n°27-1365, du 1<sup>er</sup> juillet 1996.

"Le rapport Braibant veut transformer les archives départementales en établissements publics", in *Gazette des communes*, n°29-1367, du 22 juillet 1996.

"Des statistiques inédites sur la fonction publique territoriale", in *Gazette des communes*, n°30-1368, du 5 août 1996.

### Un coup d'essai, un coup de maître

Félicitation à une diplômée du DESS qui vient d'être reçue au concours d'assistant qualifié.



## SAMEDI 14 AUX URNES SOCIÉTAIRES

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 DÉCEMBRE 1996

L'assemblée générale annuelle de l'AEDAA est l'occasion, pour le Bureau sortant, de faire un bilan des actions menées au cours de son mandat. Vous disposez déjà, dans ce numéro d'Archivore, du rappel du rôle des quatre commissions de l'AEDAA et d'un bilan concernant chacune d'elles. Le renouvellement du Bureau de l'association a également lieu lors de cette assemblée, les candidats pouvant, s'ils le souhaitent, exposer leurs projets. Enfin, la participation aux commissions de l'AEDAA, soit en tant que membres du Bureau, soit en tant que membres actifs, permet à chacun de s'investir dans la vie associative, les relations publiques, l'entraide (parrainage, recherche d'emploi, diffusion de l'information...) et l'animation. Depuis un an déjà, la devise de l'AEDAA reste bien : "Jetez des ponts entre les promotions" ! L'AG se tiendra de 16h à 18h, le samedi 14 décembre 1996, à la bibliothèque universitaire de Belle Beille, Angers, dans la salle de conférence du 1<sup>er</sup> étage. La passation de pouvoirs s'ensuivra, jusqu'à 19h, et les jours suivant au besoin bien entendu. Un repas "entre archivistes" n'est pas à exclure pour terminer la soirée ! Adhérents ou simples curieux, joignez-vous à nous !

## ANNONCES EMPLOI

(Contacter Catherine AUDREN, 20 rue de Conflans - 94 220 Charenton-le-Pont. Tél. 01 43 53 07 20)



Stage rémunéré de 2-3 mois dans l'entreprise **Cointreau** Saint-Barthélémy-d'Anjou



Commune de Saint-Julien-de-Concelles (44), 6000 hab., 15 km de Nantes.

Recherche, par mutation ou inscription sur liste d'aptitude, un assistant ou un assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques pour sa bibliothèque-vidéothèque.

CV + photo avant le 16 décembre 1996 à M. le maire, Hôtel de ville, 4 rue des Heurthauds.

49

Le Conseil général de Maine-et-Loire recherche par voie de mutation ou liste d'aptitude un attaché de conservation du patrimoine option archives.

Candidature adressée à M. le président du Conseil général, service du personnel, BP 4101, 49041 Angers CEDEX 01

Institut SEREF consultant Recherche un archiviste-documentaliste. Envoyer CV + photo à SEREF consultant, 116 rue du Bac, 75007 Paris.

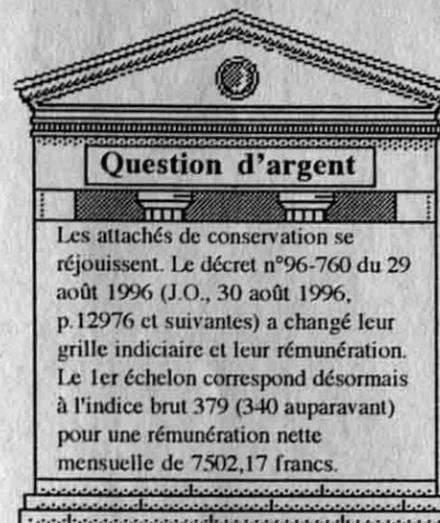
### Avis de concours

Le calendrier prévisionnel du CNFPT prévoit l'organisation du concours d'attaché de conservation du patrimoine : les dossiers d'inscription seront à retirer entre le 12 mai et le 20 juin 1997, les épreuves se dérouleront le 9 septembre 1997. Conditions : posséder une licence ou un diplôme équivalent.

### Brèves



Après le 02 comme indicatif téléphonique, il vous faudra désormais composer le 41 80 80 00 pour joindre les Archives départementales de Maine-et-Loire.



### Question d'argent

Les attachés de conservation se réjouissent. Le décret n°96-760 du 29 août 1996 (J.O., 30 août 1996, p.12976 et suivantes) a changé leur grille indiciaire et leur rémunération. Le 1<sup>er</sup> échelon correspond désormais à l'indice brut 379 (340 auparavant) pour une rémunération nette mensuelle de 7502,17 francs.



### Infos pratiques

N'oubliez pas de nous faire part de tout changement concernant votre situation professionnelle ou votre adresse. La mise à jour régulière de ces informations facilitera la constitution de l'annuaire.



Mlle Juliette Lecuyer et M. Richard Ravalet vous annoncent



La naissance du petit Archibore n°3, né le vendredi 13 décembre 1996

### A vos plumes et crayons

L'AEDAA cherche son logo et organise à cette fin un concours d'idées. Faites preuve d'imagination et envoyez-nous vos chefs-d'oeuvre d'ici mars 1997.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PROJETS POUR L'ANNEE PROCHAINE

Le conseil d'administration de l'AEDAA, le 30 novembre dernier, a permis au Bureau et aux représentants de promotions nouvellement élus de faire connaissance. Le rôle des commissions ainsi que le fonctionnement du Bureau ont été évoqués. Lors de cette réunion ont aussi eu lieu des échanges de point de vue pouvant aboutir à des améliorations du fonctionnement actuelle de l'association, en fonction des suggestions qui ont été faites.

Outre la poursuite des actions entamées, de nouveaux projets se profilent :

- l'élaboration d'un annuaire de la formation,
- la recherche d'un local associatif,
- la constitution d'une bibliothèque spécialisée,
- une randonnée canoë dans le marais poitevin.

Le bureau de l'AEDAA remercie tous ceux qui ont collaboré



de près ou de loin à ses activités





**Bulletin d'adhésion 96-97**

(à retourner à AEDAA, 11 b<sup>d</sup> Lavoisier - 49045 Angers cedex 01)

NOM ..... Prénom.....

Adresse.....

..... Tél.....

- 60 Frs pour les étudiants : Licence - Maîtrise - D.E.S.S. (rayez les mentions inutiles).
- 100 Frs pour les salariés, anciens élèves, professionnels, professeurs.
- 50 Frs pour l'abonnement annuel à *ARCHIVORE* sans adhésion (4 numéros).

(Cochez l'œuf sur le plat)

Directeur de publication : Juliette Lecuyer / Comité de rédaction : Catherine Audren, Isabel Gilg, Nolwen Le Vaillant, Magali Levrard / Conception graphique : Richard Ravalet / Dessins : Pierre-Yves Aigrault  
Tirage : 130 exemplaires



I.S.S.N. en cours / A.E.D.A.A., 11 b<sup>d</sup> Lavoisier 49045 Angers cedex 01, Fax : 02 41 48 58 81

*Les articles n'engagent que leurs auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec leur autorisation.*

